

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 10 mars 2016

Compte rendu de la première séance ordinaire 2016 du comité de circulation de la Ville de Bromont, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Bromont.

Présences : Catherine Nadeau, Greffe et affaires juridiques de la ville de Bromont
Marc Béland, Service d'urbanisme de la ville de Bromont
Marc Tremblay, Service de police de la Ville de Bromont
Marcel L'Homme, Service des travaux publics de la Ville de Bromont
Marie-Ève Lagacé, Conseillère municipale
Jacques Lapensée, Comité consultatif de la famille
Denis Rivest, Comité de Surveillance de quartier
Dominic Lavin, Regroupement des Gens d'affaires de Bromont
Vincent Lottinville, Citoyen bromontois

Secrétaire : Sonia Larochelle, Service de police de la Ville de Bromont

Absence : Sylvie Adam, Conseillère municipale

Les membres présents à l'ouverture de la séance forment quorum, sous la présidence de M. Denis Rivest.

1. Ouverture de la rencontre

*La rencontre débute à 7 h 35
Introduction de chacun des membres.*

2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 10 mars 2016

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption compte rendu de la rencontre du 10 décembre 2015

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

4. Suivi des comptes rendus antérieurs

- a) Transformation à deux sens de la sortie à sens unique au Bureau d'accueil touristique – M. Marcel L'Homme (EC-104)

Marcel L'Homme consultera Steve Médou dir. des services techniques de la ville de Bromont afin d'obtenir un retour sur la rencontre ayant eu lieu avec le MTQ. Une étude de circulation devra être effectuée.

- b) Mon école, à pied, à vélo —M. Marcel L'Homme (EC-110)

*Dossier-Clos.
Lampadaires fonctionnels.*

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 10 mars 2016

- c) Pierre-Laporte / Esso-Sortie 74 — M. L'Homme (EC-114)

Marcel L'Homme consultera Steve Medou dir. des services techniques et Jean-François Vachon, directeur du service de l'urbanisme de la ville de Bromont afin d'obtenir un suivi du cheminement de ce dossier.

- d) Règlementation stationnement véhicules lourds – M. Marc Tremblay (EC-118)

Entre les mains de Catherine Nadeau, le projet est en cours. Deux articles ont été rédigés concernant les véhicules lourds 4500kg et/ou remorque et véhicules récréatifs. Catherine Nadeau présentera au comité le projet une fois terminé.

- e) Traverse pour vélos rue Shefford (près Bar Billard) – M. Marc Tremblay (EC-119)

Point reporté.

Marcel L'Homme attend un compte rendu de Steve Médou et Jean-François Vachon.

- f) Traverse piétons avec enseigne d'amende / inventaire à faire – M. Marcel L'Homme (EC-122)

Un relevé de tous les panneaux de signalisation a été effectué et transmis aux services techniques. Un travail de validation des enseignes doit être fait afin de se conformer aux normes d'installation du Ministère du transport du Québec... À Suivre.

- g) Intersection Perdrix/Bosquet – M. Marcel L'Homme (EC-123)

Dossier-Clos.

Explication n'a jamais été trouvée, recommandation de la signalisation non retrouvée. Aucun problème à cette intersection. Intersection des Fougères/des Moulins a été réglé.

- h) Lampadaires: Compton/Couronne & Couronne/Compton – Marcel L'Homme (EC-125)

Dossier-Clos.

Lampadaires installés et fonctionnels.

- i) Stationnement chemin des Diligences/C1 – Messieurs Marcel L'Homme & Marc Tremblay (EC-127)

Dossier-Clos.

Procès-verbal du 2016-01-11, résolution 2016-01-025, signalisation installée.

- j) Sécurité routière chemin de Gaspé/des Carrières – Mme Marie-Ève Lagacé (EC-128)

Rien n'a été fait. Marcel L'homme est à la recherche de la bonne enseigne à installer (panneau informant d'un danger à venir). Propriétaire de la résidence problématique sera rencontré par le service d'urbanisme-Marc Béland afin de les sensibiliser. Doit être fait avant la prochaine rencontre et le panneau sera installé.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 10 mars 2016

- k) Atténuation de vitesse chemin Adamsville – Mme Sylvie Adam (EC-131)

Point reporté.

Plaques de comptage ne sont pas installées.

- l) Intersection Aéroport et Pierre Laporte – M. Marcel L'Homme (EC-134)

Point reporté pour suivi seulement.

Le projet est approuvé, il va y avoir une traverse.

- m) Stationnement derrière Bureau d'accueil touristique – M. Marc Tremblay (EC-135)

Marcel L'Homme doit faire des vérifications et confirmera auprès de Marc Tremblay.

- n) Renouvellement de mandat – Mme Marie-Ève Lagacé (EC-136)

Dossier-Clos.

Règlement no.972-03-2016.

- o) Plaques de comptage ch. de Granby – M. Marcel L'Homme (EC-137)

Point reporté.

Plaques de comptage ne sont pas installées.

- p) Stationnement Pierre-Bellefleur (hachuré) – M. Marc Tremblay (EC-139)

Marc Tremblay et Marcel L'Homme évalueront la signalisation actuelle et trouveront une solution afin d'améliorer la situation.

- q) Arrêt Papineau / Saguenay – M. Marc Tremblay (EC-140)

Présence des boîtes postales près d'un parc de jeux pour enfants ce qui cause un danger puisqu'il n'y a pas de trottoir pour s'y rendre. Solution possible afin de ralentir la circulation : déménager les boîtes postales sur la rue du Saguenay. Dominic Lavin est résident du secteur et ne constate pas de problématique particulière. Un arrêt obligatoire n'est pas recommandé par le comité. Il est décidé de ne faire aucun changement pour l'instant. Un projet de vente de terrain vacant voisin des boîtes aux lettres est en cours. Situation à suivre après la vente du terrain.

- r) Ajout d'un membre (Greffe) – M. Marc Tremblay (EC-143)

Dossier-Clos.

Règlement 972-03-2016 modifiant le 972-2010. Catherine Nadeau sera la représentante du service du greffe et des affaires juridiques.

- s) Arrêt coin rue Sherbrooke et boul. de Bromont (EC-99)

En attente d'un retour de Jean-François Vachon directeur du service de l'urbanisme de la ville de Bromont.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 10 mars 2016

- t) Chemin Huntington – Mme Marie-Ève Lagacé et M. Marcel L’Homme (EC-144)

En cours.

En attente d’un retour de Marcel L’Homme qui a des vérifications à effectuer.

- u) Boîtes aux lettres - Lotbinière/241 – M. Marc Béland (EC-145)

Point reporté.

Marc Béland mentionne qu’il sera difficile de relocaliser les boîtes aux lettres. Solution possible ; achat d’un terrain afin d’installer les boîtes aux lettres plus loin. Jacques Lapensée suggère d’en disposer sur le ch.de Lotbinière et d’autres ailleurs. Marc Béland consultera Postes Canada et il regardera la possibilité d’achat d’un nouveau terrain.

- v) Boîtes aux lettres - Adamsville près de Paquette – M. Marc Béland (EC-146)

En cours. Attente d’un retour de Marcel L’Homme lorsque le travail aura été réalisé par la voirie.

- w) Stationnement école Adamsville – Mme Sylvie Adam (EC-147)

Point reporté pour suivi seulement.

*Marcel L’Homme doit soumettre un type de panneau et préparer un dossier décisionnel qu’il soumettra à Marc Tremblay. Ce dernier le fera approuver par Me Bélisle, procureur de la ville à la cour municipale. Par la suite, le dossier sera soumis à la prochaine assemblée de la ville du mois d’Avril. Suite à l’exemple de panneau présenté par Marc Tremblay, Dominic Lavin suggère un panneau contenant seulement les informations suivantes : jour, mois et heure (enlever jours fériés). *À traiter rapidement.*

- x) Résolution recommandation Jacques Lapensée (EC-148)

Dossier-Clos.

Procès-verbal 2016-02-01, Résolution 2016-02-082.

5. Renouvellement mandat Denis Rivest – M. Marc Tremblay (EC-149)

La désignation du représentant ainsi que celle de son substitut doit être nommé par le comité de surveillance de quartier. Denis Rivest fera parvenir un écrit de cette nomination à Marc Tremblay. Ensuite, Marc Tremblay préparera un dossier décisionnel pour la prochaine assemblée de la ville.

6. Recommandation nomination Dominic Lavin comité de circulation (résolution) – M. Marc Tremblay (EC-150)

Aucun dossier décisionnel n’avait été préparé pour la nomination de Dominic Lavin. Dominic Lavin fera parvenir un écrit de sa nomination à Marc Tremblay. Ensuite, Marc Tremblay préparera un dossier décisionnel pour la prochaine assemblée de la ville.

7. Arrêt Châteauguay / Bonaventure – M. Marc Tremblay (EC-151)

Pourquoi l’arrêt de la rue Châteauguay est-il situé à l’intersection de la rue Bonaventure au lieu de l’intersection de la rue Hull alors que le passage piétonnier traversant la rue Châteauguay est situé à

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 10 mars 2016

l'intersection de la rue Hull ?

8. Traverse de piétons Châteauguay / Hull – M. Marc Tremblay (EC-152)

Pourquoi le passage piétonnier traversant la rue Châteauguay est-il du côté Est de la rue Hull alors qu'à l'autre extrémité, soit l'intersection avec la rue Iberville, il est situé du côté Ouest, ce qui est cohérent avec le passage d'accès au parc Iberville ?

9. Piste rue Hull – M. Marc Tremblay (EC-153)

Pourquoi n'y a-t-il pas de piste délimitée pour les piétons et les vélos sur la rue Hull, considérant la présence du parcours B2 et du parc Iberville ?

Points 7-8-9 reportés.

3 demandes de citoyens reçues concernant la problématique de traverse de piétons vs arrêt obligatoire. Ces courriels ont été transmis aux membres du comité par Marc Tremblay le 2016-03-11. Chacun des membres du comité doit aller vérifier sur place les problématiques afin de faire un suivi de groupe lors de la prochaine rencontre.

10. Panneaux d'arrêt sur la rue Compton face au club de golf Royal Bromont – M. Marc Tremblay (EC-154)

Aucun arrêt obligatoire ne sera installé. Marc Béland mentionne la présence d'une bande de 1 mètre pour piétons de chaque côté du pont. Il suggère de revoir le marquage afin de permettre le prolongement de la piste cyclable du côté Sud. (Enlever 1 mètre du côté Nord et faire 2 mètres du côté Sud). Marc Béland et Marcel L'Homme feront une évaluation du projet et des travaux à réaliser. Suivi sera transmis aux membres du comité lors de la prochaine rencontre.

11. Signalisation secteur Faubourg – M. Marc Tremblay (EC-155)

Dossier-Clos.

Marc Tremblay a présenté le plan de signalisation qui a été approuvé par les membres du comité. Le plan sera soumis à Steve Médou dir. des services techniques de la ville de Bromont.

12. Varia

Piste cyclable ch. Compton (EC-156)

Marie-Ève Lagacé questionne Marcel L'Homme à savoir si une solution a été trouvée pour la piste cyclable sur le ch. Compton (Partie en gravier séparant la piste cyclable du chemin pavé). Marcel L'Homme explique que la séparation doit être conservée pour permettre l'égouttement de l'eau. Il doit trouver un produit durable à installer. Il donne l'exemple d'une bande de peinture verte.

13. Prochaine rencontre

*La prochaine rencontre aura lieu le **9 juin 2016** à 07h30*

14. Levée de la rencontre

Fin de la rencontre à 09h22